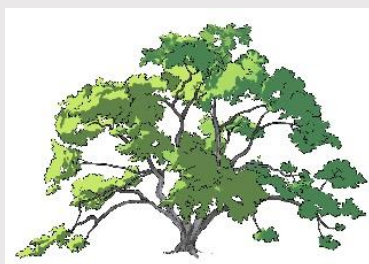
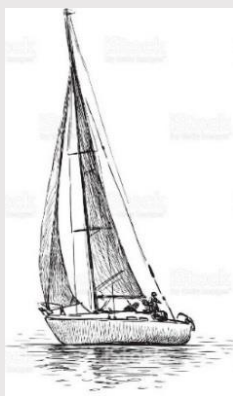




# ARZAL

## Infos

### Avril 2021



#### MAIRIE D'ARZAL

Place de l'église

56190 Arzal

Tél : 02 97 45 04 92

E-mail : [accueil@arzal.bzh](mailto:accueil@arzal.bzh)

Site Internet : [www.arzal.fr](http://www.arzal.fr)

Editeur : Commune d'Arzal

Directeur de publication : Samuel FERET

Rédaction : Service Communication –  
Associations

Ce numéro est tiré à 800 exemplaires.

Chers Arzalaises et Arzalais,

Suite au vote des comptes administratifs 2020, **l'endettement de la commune est de 966 € par habitant en 2020**, contre 858 € en 2019. Cette hausse s'explique par un emprunt de 400,000 € contracté pour les travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie. Malgré cet endettement conséquent en légère hausse, **la situation financière de la commune d'Arzal est relativement stable**. Sa capacité d'autofinancement brute s'améliore légèrement avec 212 € par habitant (contre 205 € en 2019).

**Le budget primitif 2021 permettra à la commune d'accorder des financements pour un total de 1,405,892 € en fonctionnement et de 1,523 210 € pour l'investissement.**

Le contexte sanitaire et le confinement de 2020 ayant entraîné des retards dans certains travaux (mairie, aire de camping-car), **le poids des restes à réaliser pèsera encore pour 37 % dans les dépenses d'investissement du budget primitif de 2021**. Ils concernent principalement les travaux de la mairie (570,000 € sur un total de 1,500,000 €).

Dans les **recettes**, les dotations, impôts et taxes sont en légère baisse mais seront compensés notamment par l'affectation du résultat de fonctionnement positif de 2020 (419,604 €). Il n'y a pas d'emprunt prévu mais **des cofinancements qui seront sollicités** auprès de la région, du département, de l'Etat et de l'Union Européenne, notamment dans le cadre du plan de relance.

Le budget primitif 2021 est un **budget de transition en équilibre**. Dans les dépenses, il doit permettre d'achever les restes à réaliser mais aussi de **soutenir des priorités de long terme pour notre commune**, parmi lesquelles ces **premières réalisations** :

- **Faciliter l'accès aux services numériques** : bornes wifi au complexe Michel Le Chesne (7,000 €), ainsi qu'une station d'accueil numérique à la mairie ;
- **Promouvoir une circulation sécurisée** : un plan de circulation apaisée est prévu dans le bourg pour 50,000 € (signalétique, peintures...);
- **Renforcer l'offre sportive à destination des jeunes** : création d'un city stade multisports (63,000 €) ;
- **Remettre en valeur le patrimoine communal** : rénovation de certaines parties de l'église et une étude de rénovation de la chapelle de Lantiern (24,056 €) ;
- **Des services municipaux plus performants et proches des habitants** : nouveau site internet (3,000 €) et un nouveau logo de la commune (4,600 €), et acquisition d'un nouveau véhicule pour renouveler une flotte municipale vétuste (17,000 €).

En outre, 2021 sera une année de diagnostics, d'étude et de prospection pour les missions suivantes : faciliter l'accès à la culture (extension de la bibliothèque), engager la commune dans la transition énergétique, garantir une santé de proximité. Enfin, la commune va lancer un groupe de travail pour susciter la création de jardins partagés.

**Le Maire et l'Equipe municipale.**



## AGENDA :



### - **Elections** : Double scrutin.

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 Juin prochains.

### - **Manifestations prévues** :

- **Festiv'Arz'** : Suite aux contraintes sanitaires, l'Alliance des Associations a décidé d'annuler l'édition 2021.
- Le Concours des maisons fleuries aura bien lieu : appel aux candidatures pour celles et ceux qui veulent participer au concours et à une personne qui souhaiterait faire partie du comité. Merci de vous signaler en Mairie.

### - **Autres manifestations organisées** :

- Le spectacle « Dans ma rue », de la Compagnie Arz'allumés, aura lieu les 4, 5 et 6 Juin à La Ville au Vent.
- Forum des associations : Organisé par l'Alliance, il aura lieu le Samedi 4 Septembre dans la Salle de Sport, de 14 h à 18 h.

## VIE MUNICIPALE :



### - **Actualité des commissions** :

**Commission Transition Ecologique** : Dans le cadre du plan de mobilité rurale, les communes de Billiers, Marzan et Arzal ont souhaité organiser une journée vélo pour sensibiliser et se rencontrer autour des mobilités douces. Elle aura lieu le Dimanche 3 Octobre prochain. Diverses activités, dont une déambulation musicale proposée par les Amis de Lantiern, seront organisées au Galitour et autour de la chapelle pour les enfants et adultes.

**Cohésion Sociale et Solidarités** : Voir infos en page 3.

**Commission Cadre de Vie** : La municipalité remercie les participant(e)s à la consultation du projet « Circulation apaisée ». Les demandes de subventions au projet ont été déposées. La prochaine échéance consiste à consulter les entreprises en vue d'en choisir une qui exécutera les travaux. Compte tenu des délais liés au retour des demandes d'aides et à la procédure de consultation publique, nous espérons réaliser les travaux entre septembre et novembre 2021.

**Commission Vie Locale et Finances Publiques** : Le city stade est officiellement ouvert au public pour le plaisir de tous depuis le 10 avril 2021. Ce nouvel équipement de loisirs et de sports situé dans le bourg à l'arrière du complexe Michel Lechesne en parallèle du 2<sup>ème</sup> terrain de football est en accès libre. C'est un nouveau lieu de vie et de convivialité qui propose différentes disciplines (basketball, football, handball, etc...). L'aménagement des abords est en cours et se terminera à l'automne pour la plantation de végétaux.

*A vos agendas !* Le 26 juin 2021 aura lieu l'inauguration si les conditions sanitaires le permettent.

**Commission Information et Communication** : Après votre choix du nouveau logo d'ARZAL et sa finalisation, le site internet est en cours de refonte. Il sera fonctionnel fin Juin.

### - **Changement d'horaires** :

**Désormais, suite à la demande des services, la Mairie est fermée au public tous les lundis après-midi depuis le 29 Mars 2021.**

## ENFANCE – JEUNESSE – SPORTS :

### – Conseil Municipal des enfants :

Suite à l'opération Ramassage de déchets, une chasse à l'œuf était prévue le Dimanche de Pâques mais a malheureusement dû être annulée.

### – Dispositif argent de poche :

Cette opération est reconduite cette année. Les adolescents âgés de 16 à 17 ans, filles et garçons d'Arzal uniquement peuvent déjà s'inscrire en Mairie.

### – Photos des travaux :

Le city-stade est opérationnel depuis le 10 Avril :



Les travaux de la Mairie seront terminés fin Mai :



## INFORMATIONS DIVERSES :

### – JDC en ligne :

MARS 2021

Depuis le 23 novembre 2020, les jeunes administrés effectuent leur JDC en ligne via le site « [majdc.fr](https://majdc.fr) » en raison du contexte sanitaire. La date de reprise des JDC en présentiel n'est pas encore connue.

INFORMATIONS	CREATION D'UN COMPTE MAJDC.FR
<ul style="list-style-type: none"><li>Les jeunes doivent disposer d'un compte personnel sur le site <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a>.</li><li><b>La priorité est donnée à ceux déjà inscrits sur <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a> ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement.</b></li><li>Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse mail, ni numéro de téléphone lors du recensement en mairie, recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser la JDC en ligne.</li><li>Les jeunes disposent de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.</li></ul> <p><b>Pour rappel :</b> Le délai entre la date de recensement à la mairie et la date de convocation à la JDC est d'environ <b>9 mois</b> (selon l'âge du jeune au moment du recensement).</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>Connection à l'espace jeune sur <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a>. <a href="https://presaje.sga.defense.gouv.fr/">https://presaje.sga.defense.gouv.fr/</a></li><li>Cliquer sur « Je suis recensé, mais je n'ai pas encore de compte ».</li></ul> <p><b>⚠️ Après le recensement, le délai pour créer leur compte sur le site « <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a> » est d'environ 4 mois.</b></p> <p>Si le jeune a précisé son adresse mail lors du recensement, il reçoit après son intégration dans le logiciel du service national de gestion des administrés recensés (1 à 4 mois après le recensement), un mail automatique l'invitant à créer son compte sur le site <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a>.</p> <p><b>Informations utiles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Les jeunes peuvent s'inscrire sans renseigner l'identifiant défense.</li><li>Ils doivent renseigner les mêmes informations que lors du recensement en mairie : nom exact, prénom exact (un seul suffit ; bien respecter les accents s'il y en a pour le nom et prénom), date et lieu de naissance, département de résidence.</li><li>Bien respecter les tirets entre les noms ou prénoms s'il en existe.</li><li>Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription sur <a href="https://majdc.fr">majdc.fr</a>.</li></ul>

### – Soutien aux aidants :

La MSA a créé le dispositif Bulle d'Air, service d'aide aux aidants. Ce service



s'inscrit en complément d'autres solutions existantes comme l'aide à domicile, l'accueil de jour ou l'hébergement temporaire. Il privilégie l'accompagnement personnalisé et modulable d'une personne malade ou dépendante pour soulager, l'espace de quelques heures (à partir de 3 heures consécutives) ou de plusieurs jours, ses proches aidants – famille, conjoint, amis, enfants. Un "relayeur" prend le relais de l'aidant pour accompagner la personne aidée dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, aide aux gestes quotidiens ...

A ce titre, Mme HUCHET Christelle, responsable de secteur Bulle d'air est votre interlocutrice. Vous pouvez la contacter pour toute information complémentaire au 02 97 46 51 97 ou [buledair@amper-asso.fr](mailto:buledair@amper-asso.fr).

### – Propreté de la commune : Une habitante nous alerte :

*« J'aimerais attirer l'attention des Arzalaises et des Arzalais sur la propreté de notre charmante petite commune. Nos trottoirs sont souvent salis par les déjections animales, alors que nous ne croisons que très peu de chiens errants, divers déchets sont posés à côté plutôt que dans les collecteurs qui ne sont pourtant pas pleins, les fossés sont envahis de cannettes et bouteilles vides, jetées des véhicules en roulant. Tout ceci ne donne qu'une très mauvaise image de notre belle commune ».*

## CULTURE :

- **Bibliothèque** : Actuellement, la bibliothèque est ouverte aux heures habituelles, prêt des livres possible. Lorsqu'on retourne un livre, il doit être placé en isolement pendant 3 jours avant qu'on puisse l'enregistrer dans les documents en retour et le prêter de nouveau. Quatre utilisateurs sont autorisés à être présents en même temps. Les autres activités sont malheureusement suspendues.

Idee de lecture :

### Filles de la mer de

Mary Lynn BRACHT :

un livre magnifique mais poignant, symbolique des



souffrances faites aux femmes en temps de guerre. Sur fond de 2<sup>ème</sup> guerre mondiale en Asie, c'est l'histoire de deux sœurs, Hana et Emi, violemment séparées. Il y a le récit d'Hana, 16 ans, en 1943 et celui d'Emi en 2011. L'auteur rend un hommage aux "femmes de réconfort" exploitées par les japonais, kidnappées, piégées, vendues par l'armée japonaises.

*Extrait : « Hana scrute l'horizon, elle recherche sa mère, mais cette dernière se trouve encore sous l'eau, ignorant tout de ce soldat japonais qui s'approche du rivage. Impossible d'attendre qu'elle remonte et, de toute façon, sa mère serait trop loin, partie pêcher à la limite du récif dans des abysses caverneux, profonds de plusieurs kilomètres. Il revient à Hana de protéger sa petite sœur. Elle en a fait la promesse à sa mère, et compte bien la tenir. »*

- **Permanence au Centre de vaccination** : La première semaine de mars, ARZAL était de permanence au pré-accueil du centre de vaccination. Des bénévoles se sont proposés pour assurer ces vacations. Nous leur adressons nos remerciements pour leur action et leur engagement.

- **Piégeage des frelons asiatiques** : c'est le moment de piéger les fondatrices (femelles frelons). L'intérêt du piégeage est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid. Ainsi pour chaque fondatrice piégée, c'est autant de nids potentiels supprimés. Pour plus d'infos :



*Marcel CALLE 06.89.14.54.96. ou Mairie 02.97.45.04.92.*  
<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique>

- **CCFD Terre solidaire** :

- Vous pouvez apporter vos journaux et papiers ficelés les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de



chaque mois au point de collecte situé dans la cour de l'ancienne école (face à la Mairie actuelle), Rue du Stade.

- Vous avez également la possibilité d'acheter, sur place, des livres d'occasion : 2 livres pour 1 €

- **3<sup>ème</sup> édition du PRIX DU PREMIER ROMAN DE L'ESTUAIRE DE VILAINE** :

*Coeff 109* est une association qui agit pour la promotion de la lecture sur notre territoire en partenariat avec les médiathèques d'Arzal, Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin.

Du 1<sup>er</sup> avril au 17 novembre 2021, lisez 5 premiers romans que nous avons sélectionnés et VOTEZ pour celui que vous préférez. Vous trouverez les livres de la sélection 2021 à la bibliothèque. Suivez tout cela sur notre site : [Coeff109.fr](http://Coeff109.fr)

- **Cinéma** :

Le cinéma **La Couronne de La Roche-Bernard** vous informe : Une plateforme VOD met à disposition du public une sélection de films.

[www.la-toile-vod.com](http://www.la-toile-vod.com)